

La citoyenneté

La citoyenneté est le thème à la mode pour l'école de ce début de 21ème siècle. La réflexion que nous avons menée durant cette rencontre de travail du groupe École Moderne-Pédagogie Freinet, nous a conduits à en analyser différentes composantes.

1/ Place de l'élève

Il nous paraît important, tout d'abord, de ne pas réduire le terme de citoyenneté à la simple présence dans l'emploi du temps de l'éducation civique qui n'en est, en fait, qu'une des composantes.

La citoyenneté à l'école telle que nous la concevons doit être **une citoyenneté en actes** pour laquelle l'enfant doit avoir la possibilité, les moyens, par rapport à ses problèmes, de se comporter en citoyen à son niveau, c'est-à-dire au niveau d'un enfant faisant partie d'un groupe-classe et, à plus grande échelle, d'une école.

Être citoyen, c'est avoir la parole, avoir des droits, les mêmes que ceux donnés à chacun, c'est être sur le même pied d'égalité que ses pairs et que le maître de la classe.

Le fonctionnement en classe coopérative semble être une réponse satisfaisante à cette conception de la citoyenneté, dans laquelle le maître coopérateur a un rôle déterminant à jouer.

2/ Rôle du maître

Le maître, s'il veut laisser la parole aux élèves et leur permettre de s'exprimer, doit mettre en place un fonctionnement de classe qui permette ces moments d'échanges. Le conseil et les réunions de coopérative, instaurées par le maître, semblent être un moment-clé pour ces prises de parole par les enfants.

Pour le conseil de coop., il s'agira d'élire des délégués dans chaque classe qui assisteront à chaque conseil et auront ainsi la possibilité de se faire l'écho de leurs pairs. Un bilan de chaque conseil sera fait par les délégués dans leur classe.

Pendant une réunion, pour faciliter les échanges entre élèves, le maître devra veiller à organiser le mobilier de la classe dans une disposition qui facilite le dialogue entre les enfants (disposition en U par exemple plutôt que la disposition classique dans laquelle les enfants se tournent le dos et ont les yeux rivés sur le maître). De cette façon, le maître pourra plus facilement renvoyer la parole si elle lui revient : en effet, une des difficultés rencontrée avec les élèves de cycle 3, ou du collège, est le manque d'habitude de ce fonctionnement : ces temps de parole réels sont souvent longs à installer avec les grands (on notera plus de spontanéité chez les plus petits) car la plupart n'a jamais eu l'occasion de s'exprimer pour de vrai auparavant, et bien souvent, ce fonctionnement n'est pas reconduit par les enseignants des classes qui suivent.

3/ Rôle des élèves

Ils doivent prendre une part active dans ces moments de prise de parole. Il paraît donc important de les rendre gestionnaires de ces réunions en faisant nommer, par exemple, un animateur de réunion qui veillera à donner la parole à chacun.

Un secrétaire de réunion pourrait être chargé de rédiger un compte-rendu qui serait communiqué à la réunion suivante.

Et enfin, tous les élèves pourraient prendre des notes sur ce qui est dit et décidé en commun.

Pour permettre à chacun de s'inscrire dans ce fonctionnement en classe coopérative il paraît important d'attribuer à chacun une responsabilité.

4/ Les responsabilités.

Comme tout citoyen à part entière, l'enfant aura un rôle à jouer dans cette micro-société qu'est une classe. Le maître devra veiller à proposer une liste de responsabilités en nombre suffisant pour que chaque élève ait accès à l'une d'entre elles. D'autres partages forts de responsabilités peuvent se faire au moment de manifestations telles que la fête de l'école, par exemple.

Voici une liste, bien sûr non-exhaustive, de responsabilités :

- | | | | |
|----------------|--------------|------------------|----------------|
| - secrétaires | - sport | - ménage | - journal |
| - bibliothèque | - musique | - fleurs/animaux | - courriers |
| - matériel | - fichiers | - informatique | - responsables |
| - présidents | - trésoriers | - musée | remplaçants |

Pour la désignation des responsabilités, il semble là encore préférable que les enfants gèrent eux-mêmes ce moment : émission de 3 voeux, par exemple, et attribution des postes par le président d'après une règle préétablie, ou vote. Il est important de confier à chacun un temps de responsabilités dans leur travail (journal, sorties...) afin que chaque enfant soit en possession de son projet à lui.

5/ Outils d'organisation, de travail

A. - Pour les réunions de coop

- un cahier dans lequel figure le compte-rendu de chaque séance rédigé par le secrétaire
- des affiches sur lesquelles figurent les ordres du jour des réunions quotidiennes et hebdomadaires.

Voici deux exemples d'ordre du jour :

ordre du jour d'une réunion quotidienne

- bilan de la veille
- questions sur les corrections
- les absents
- objets trouvés
- qui a quelque chose à dire ?
- qui a apporté quelque chose ?
- lecture des textes et poésies
- courrier, correspondants
- lecture, chants, poésies
- devoirs
- emploi du temps

ordre du jour d'une réunion hebdomadaire

- compte-rendu de la réunion précédente
- semaine passée :
 - bilan du travail et des responsabilités
 - vie de la classe : ambiance, félicitations, reproches...
 - comptes de coop.
- période à venir :
 - prévisions ; journal, correspondance, activités exceptionnelles,
 - responsables,
 - autres

B. - Pour les responsabilités

- un affichage de la liste des responsabilités avec le nom des élèves
- édition d'un journal de classe ou d'école entièrement réalisé par les enfants.

Rendre l'enfant acteur est donc possible même en ce qui concerne la citoyenneté : le maître est là pour donner et organiser cette possibilité. On peut alors se poser une autre question : peut-on rendre l'enfant acteur dans les apprentissages fondamentaux ? Les enfants peuvent-ils apprendre ensemble ? Peut-on les rendre coopérateurs en maths ou en français ? Est-ce concevable ? Et avec quels outils ?

Le débat est ouvert.

Ces questions seront approfondies lors des quatre prochaines réunions, en commun avec l'OCCE, sur ce thème : «**L'apport de la pédagogie coopérative dans les apprentissages**».